

Paris, le 12 JUL. 2016

Monsieur le Président, *Che Patrick Nideel,*

Vous avez bien voulu me transmettre, en réponse à mon courrier du 2 avril 2015, le rapport du Conseil scientifique de la Ville de Paris « Paris capitale scientifique et étudiante » adopté en assemblée plénière le 14 mars 2016. Je tenais tout d'abord à vous remercier pour la qualité du travail accompli avec l'ensemble des membres du Conseil qui témoigne de votre attachement à la Ville de Paris et votre volonté de contribuer à renforcer encore son rayonnement international.

Vous soulignez dans le rapport que Paris est à la fois une capitale scientifique internationale, une capitale universitaire et une capitale en matière de recherche et développement. C'est cette force que nous souhaitons, avec votre appui, développer encore. Je partage ainsi entièrement vos orientations : l'objectif est de stimuler l'émergence et de favoriser l'ouverture et l'accueil. Pour y parvenir, la Ville doit jouer un rôle de coordination et de mise en réseau.

Les propositions du rapport du Conseil scientifique sur la vie étudiante, l'avenir du campus de Paris, la recherche, la diffusion de la culture scientifique et l'interface entre décideurs et monde scientifique confirment les orientations que j'ai fixées en mai 2014 dans la feuille de route de Marie-Christine LEMARDELEY, adjointe chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante. Elles ouvrent également de nouvelles perspectives très intéressantes qui devront mobiliser la Ville d'ici à 2020.

Dans le domaine de la vie étudiante et universitaire, les propositions du Conseil scientifique vont dans le sens du projet commun porté par la Ville et le CROUS de Paris (et formalisé dans le cadre de la Convention de Partenariat 2015-2020). La priorité est la création de 6 000 logements étudiants et chercheurs d'ici à 2020 : cet objectif sera réalisé via la mobilisation de l'ensemble des outils dont dispose la Ville en lien avec l'adjoint chargé du logement Ian BROSSAT.

Monsieur Patrick MICHEL
Président
Conseil scientifique de la Ville de Paris
Ecole des hautes études en sciences sociales
190-198, avenue de France
75013 PARIS

Outre le financement direct de projets d'équipement de vie étudiante (restaurants universitaires et lieux de vie), de nombreuses initiatives ont également été mises en place pour accompagner les projets culturels, la mobilité internationale, soutenir les associations (via le réseau des Maisons des Initiatives Etudiantes) et développer de nouveaux lieux dédiés à la santé étudiante. La Ville a également, dans le cadre du budget participatif 2014, favorisé le développement de nouveaux espaces de travail collaboratifs et d'incubation de projets associatifs et entrepreneuriaux portés par des étudiants.

Vos propositions vont permettre de consolider cette dynamique et d'amplifier les actions existantes dans les domaines de compétence de la Ville. La création de nouveaux lieux de vie (notamment sur le site de Censier) va également être lancée pour permettre aux étudiants de Paris et du monde entier de s'épanouir dans les meilleures conditions.

L'enseignement supérieur et la recherche sont des éléments essentiels de l'attractivité de Paris. L'avenir du campus de Paris est fondamental pour notre développement. Nous avons ainsi engagé avec l'APUR une étude pour cartographier la place des pôles universitaires et des étudiants dans le Grand Paris. Cette étude permettra de recenser l'ensemble des lieux et sites contribuant à cette dynamique, ainsi que de mieux connaître les conditions de vie et de déplacement des étudiants au sein de la métropole. En réponse à vos propositions de davantage mettre en valeur l'image de Paris « Capitale scientifique et étudiante internationale », une démarche va être lancée, en partenariat avec les acteurs concernés, pour réfléchir à une signalétique commune aux différents lieux de vie étudiante. Une communication amplifiée lors de la fête de la science (événement soutenu par la Ville) permettra également de mieux faire connaître la richesse des activités de recherche sur le territoire parisien. La Ville s'attachera également à valoriser les partenariats universitaires dans le cadre de sa politique de développement international.

Comme le note le rapport du Conseil scientifique, la Ville de Paris contribue à favoriser l'émergence de nouveaux instituts et programmes de recherche à Paris. L'objectif est de permettre à des projets nouveaux, portés par de jeunes équipes, de se développer sur le territoire parisien. La Ville a ainsi mis en place le programme EMERGENCES qui est aujourd'hui reconnu par la communauté scientifique. Ce programme sera consolidé d'ici à 2020 pour amplifier le soutien aux jeunes équipes de recherche. De nombreux instituts de recherche ont également reçu un appui essentiel de la Ville : Institut Langevin, Institut de la Vision, Institut du Cerveau et de la Moelle, Institut Pierre-Gilles de Gennes, IMAGINE. Dans le cadre du plan d'investissement de la mandature 2015-2020, de nouveaux projets de pôle de recherche innovants vont être financés : rénovation de l'Institut Henri Poincaré de l'UPMC, construction d'un centre de ressource pédagogique autour du numérique au Centre de Recherche Interdisciplinaire ou encore financement d'une nouvelle tranche de travaux à l'ENS rue Lhomond. Le programme d'accueil de chercheurs de renommée internationale de l'Institut des recherches avancées (IEA) sera également consolidé, en particulier sur les thématiques liant sciences humaines et sociales et sciences exactes. En ce qui concerne votre proposition de valorisation des projets des lauréats ERC (European Research Council), une manifestation spécifique pourra être organisée à l'Hôtel de Ville avec tous les bénéficiaires. Enfin, la possibilité de créer à l'IEA de Paris de nouveaux espaces de travail collaboratif dédiés aux chercheurs sera mise à l'étude.

Sur ce sujet, une discussion pourra également être engagée avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre du plan Sciences humaines et sociales en cours de lancement.

Le rapport souligne l'importance d'une politique volontariste de diffusion de la culture scientifique à destination des plus jeunes. Je partage avec mes adjointes concernées, Marie-Christine LEMARDELEY mais aussi Alexandra CORDEBARD, adjointe chargée des affaires scolaires, cet objectif : un appel à projets visant à soutenir des projets de diffusion de la culture scientifique a ainsi été lancé début 2016. Avec plus de 60 candidatures réceptionnées, il témoigne de la vitalité des acteurs et des lieux de diffusion existants dans le domaine à Paris. Concernant la « spirale des disciplines » proposée par le Conseil scientifique, la Direction des Affaires scolaires de la Ville a déjà mis en place des centres de ressources ouverts aux enfants et aux animateurs sur les temps périscolaires, chacun sur un thème particulier (environnement, citoyenneté...). Il existe un centre dédié aux sciences : l'objectif à terme est que tout élève scolarisé à Paris bénéficie au moins une fois dans son parcours d'un atelier sur la culture scientifique. Un travail sera conduit afin de faciliter les liens entre le monde de la recherche et la sphère scolaire et d'étudier les possibilités pour davantage sensibiliser les animateurs aux méthodes et outils liés à la culture scientifique. Une attention particulière sera portée aux écoles des quartiers populaires de la Ville qui ont choisi les sciences comme axe pour leurs ateliers. Le réseau des bibliothèques de la Ville pourra également être mobilisé. Enfin, les laboratoires qui ont été lauréats des programmes de soutien de la Ville pourraient être sollicités pour l'accueil de stagiaires de 3^{ème}.

L'interface entre décideurs et monde scientifique est un enjeu fondamental pour la puissance publique. La Ville de Paris mobilise d'ores et déjà, dans l'élaboration de ses politiques publiques, des équipes de recherche et des études scientifiques, et souhaite renforcer encore la place de la recherche au sein de sa gouvernance. Les bourses CIFRE constituent à cet égard un outil très intéressant : ce dispositif va être renforcé sur l'ensemble des politiques publiques de la Ville. La collaboration entre les laboratoires de recherche et la Ville que vous préconisez sera également renforcée dans un nombre croissant de secteurs d'action, en particulier en lien avec la mission « Ville intelligente et durable ». Dans le cadre de sa politique d'ouverture, la Ville continuera à mettre largement à disposition des chercheurs ses jeux de données.

L'ambition que porte le rapport du Conseil scientifique pour Paris est enthousiasmante. Soyez assuré que, sous la coordination de mon adjointe Marie-Christine LEMARDELEY, la Ville sera d'ici à 2020 entièrement mobilisée pour faire de Paris une Ville campus ouverte, innovante et accueillante.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Am à vous,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO